

Rapport d’Evaluation Rapide de Protection (ERP)

Site de Suinguilé, Commune de Dessa, Département de Tillabéri, Région de Tillabéri

	Dernière mise à jour	10 Novembre 2020
	Localité affectée	Timboragane, (Niger)
	Coordonnées GPS	Latitude_14.62257 Longitude_1.00822
	Déclencheur de l’ERP	Alerte concernant les mouvements des populations du au contexte d’insécurité
	Méthodologie	2 Focus groupes de discussions séparés (5 hommes adultes ; 5 femmes adultes) ainsi que des entretiens individuels avec les personnes clés (4 hommes et 2 femmes).
	Evaluation MSA effectuée	Par l’équipe RRM de DRC base d’Ayorou le 10/11/2020
	Principales conclusions	Nouveaux déplacés de nationalité nigérienne, risques élevés de protection de l’enfant ; Liberté de mouvement ; situation nécessitant un suivi régulier
	Thèmes documentés	Provenance et causes de déplacement ; Protection de l’enfance ; liberté de mouvement et documentation civile ; VBG ; Personnes à besoins spécifiques ; Traumatisme psychologique et accès aux services sociaux de base

Aperçu de la situation

Contrairement à l'accalmie observée concernant les attaques contre les positions de FDS, et malgré la présence de patrouille de FDS, la commune d'Inates est toujours en proie aux incidents sécuritaires, notamment des enlèvements, des assassinats, de vol d'animaux, et des prélèvements de taxes par les GANes, engendrant toujours de déplacement de population. C'est le cas du village du Timboragane où, dans la nuit du 25 Octobre 2020, des éléments de GANE avaient mené une incursion dans ledit village. Selon les informations recueillies, cette incursion s'est soldée par l'enlèvement d'un leader et le vol de dizaines de têtes de bétails dont 40 têtes de bovins et 30 têtes d'ovins. Cette situation a donc poussé les populations à abandonner leur village pour chercher des endroits plus sécurisés d'où le choix du site de Sanguillé (500 mètres du village de Kandadji). Ce déplacement est le deuxième en une année pour les populations de Timboragne après celui intervenu le 31 Mars 2020 suite à une tuerie de 14 civils dans le village de Tagabat orchestrée par les GANes. A l'époque, cette terrible attaque a créé un vent panique et de peur dans tous les villages environnants poussant les populations à fuir leurs villages avant d'y retourner quelques semaines plus tard.

Selon les données recueillies lors des focus group, ce nouveau déplacement a concerné environ 220 ménages composé essentiellement d'ethnie Touaregs exerçant l'agriculture comme activité principale. Toujours selon les leaders, le déplacement s'est fait de manière progressive et s'est effectué en deux vagues distinctes entre le 29 et 31 octobre. Pour la plupart, le trajet avait été effectué à dos d'ânes et à pieds pour la plupart dans des conditions très difficiles. Le choix de Sanguillé comme site d'accueil par ces populations se justifie par sa position géographique situé à quelques dizaines de mètre de la route principale. Sur base des observations faites, les déplacés vivent actuellement sans assistance dans des abris de fortune confectionnés avec la paille, dont la dimension n'excède pas les 9 m2.

Actions en cours

L'équipe RRM a conduit du 09 au 11/11/2020 les activités suivantes :

- Une évaluation rapide de protection (ERP) pour identifier les différentes problématiques de protection auxquelles les déplacés font face.
- Des identifications des cas de protection pour la prise en charge des cas urgents ;
- Une évaluation multisectorielle (MSA) classique couplée au ciblage des ménages vulnérables ;
- Un dépistage actif et une assistance médicale réalisée le 9/11/2020 par l'équipe de l'ONG COOPI.
- Une évaluation WASH de l'ONG ACTED.

Recommandations principales :

- Poursuivre les identifications des cas de protections individuelle ;
- Distribuer des Kits abris et biens non alimentaires aux ménages vulnérables ;

- Distribuer des vêtements de protection contre le froid aux enfants ;
- Sensibiliser la communauté sur les bonnes pratiques d'hygiène et assainissement ;
- Sensibiliser les déplacés sur l'importance de la documentation civile et la scolarisation des enfants

Protection de l'enfant	<p>Dans le village de provenance, l'école primaire fut fermée en raison de l'insécurité qui sévit dans la zone et aux menaces profanées par les GANE au directeur. Dès lors, tous les enfants qui fréquentaient l'école se sont trouvés dans une situation d'abandon scolaire. Selon les leaders, 75 enfants seraient trouvés dans cette situation de déscolarisation. Sur le site d'accueil, selon l'entretien avec le directeur de l'école primaire de Sanguillé, aucun enfant déplacé n'est inscrit dans un établissement scolaire pour cette année car les parents veulent garder leurs enfants à la maison car ils n'accordent plus d'importance à l'école.</p> <p>Le manque d'abris constitue une préoccupation majeure pour les déplacés et les enfants en particuliers. Ces derniers sont exposés aux intempéries notamment le vent et le froid. Le déplacement est intervenu au début de l'hiver, alors que les enfants manquent de vêtements contre le froid et les ménages n'ont pas assez de matériel de couchage adéquat comme les couvertures. L'absence des latrines pour les PDI conduit à des défécations à l'air libre et engendre des problématiques de salubrité, .</p> <p>Aucun cas d'enfant séparé et enfant non accompagné n'a été rapporté lors des entretiens individuels avec les leaders.</p> <p>La situation des enfants se résume ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des orphelins vivant dans des familles vulnérables ; ➤ Des cas de malnutrition (10 MAM et 06 MSA selon l'équipe COOPI) chez certains enfants par l'insuffisance alimentaire. ➤ Des enfants déscolarisés après la fermeture des écoles de la zone. ➤ Des enfants sans pièces d'état civil. 	<p>Sous-groupe protection de l'enfance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire des séances de sensibilisation sur les thématiques de la protection de l'enfance <p>Cluster éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les parents et faire un plaidoyer pour la réinscription des enfants dans l'école primaire de Sanguillé. <p>Direction Régionale de l'état civil</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des audiences foraines pour la délivrance de pièces d'état civil aux nouveaux déplacés. - Poursuivre le dépistage actif des enfants de 6-59 mois pour prévenir la malnutrition et faire le suivi des cas référés au CSI de Kandadji.
-------------------------------	--	--

<p>Violences Basées sur Le Genre (VBG)</p>	<p>Aucun cas de Violence Basée sur le genre n'a été rapporté par les interviewés. Cependant, les femmes ayant effectué le mouvement dans des conditions difficiles sont très fatiguées. Une femme a accouché durant le trajet et hospitalisée au CSI de Dessa.</p>	<p>Sous-groupe VBG :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des séances de Sensibilisation sur les VBG. - Offrir une assistance psychosociale aux couches les plus vulnérables.
<p>Liberté mouvement et Documentation Civile</p>	<p>Les mouvements des personnes sur des engins notamment la moto sont interdits depuis la dégradation du contexte sécuritaire de la région de Tillabéri. Depuis le mois de Mars 2020, avec la recrudescence des attaques des GANE, les forces de défense et de sécurité nigérienne organisent des patrouilles pour sécuriser les populations et leurs biens, ce qui limite les déplacements des populations d'un endroit à l'autre.</p> <p>Concernant la documentation civile, selon les leaders, 85% des hommes sont en possession de documentation notamment les cartes d'identité contre 20 % pour les femmes. Cette différence est due au fait que les hommes voyagent beaucoup et craignent le paiement d'amende par manque de ces pièces en cas de contrôle. Les taux des amendes varient en fonction des postes de contrôle. Ils sont de 500f au poste de police, et gendarme, sur reçu alors qu'elles sont de 5000 f aux frontières internationales, mais aucun reçu n'est émis, en raison notamment de la fermeture des frontières conséquences de la Covid 19.</p> <p>La présence de groupes armés non étatiques, la crainte d'enlèvement ou d'arrestation ont réduits le mouvement des populations.</p>	<p>Groupe de travail de protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les déplacés sur l'importance de la documentation civile. <p>Autorités étatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer clairement les déplacés sur les restrictions de mouvements dans la zone. - Mobiliser les services de l'état civil pour recenser les déplacés et leur fournir les pièces d'état civil

<p>Traumatismes psychologiques</p>	<p>Le village de Timboragane est situé dans la commune d’Inatès qui est en proie à l’insécurité. Les enlèvements et assassinats sont monnaie courante créant ainsi une psychose généralisée chez la population. Aussi, le vol de dizaines des têtes de bétail a plongé les populations dans une situation de traumatisme et d’incertitude. Sur le plan économique la fermeture de certains marchés et la limitation de mouvement de personnes inquiètent et angoissent aussi les habitants qui subissent les conséquences des affrontements entre les GANE et les FDS. En plus, les GANE imposent leurs règles et des taxes notamment sur les animaux aux populations démunies. Ainsi ces dernières préfèrent se déplacer vers d’autres localités plus sécurisées. Au moment de l’évaluation, aucune situation de comportement post traumatique n’a été identifié, mais il est important de faire le suivi avec les structures à base communautaire si des besoins sont identifiés plus tard.</p>	<p>Cluster protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire de monitoring et assurer la prise en charge les éventuels cas des troubles psychologiques.
<p>Accès aux services sociaux de base</p>	<p>Les ménages déplacés consomment l’eau de puits non protégés, dès fois d’un mètre de profondeur située à quelques centaines de mètres du site. La qualité de l’eau des puits non-protégés laissent à désirer. Il existe une mini-AEP à 2 km du site, mais avec un coût qui s’élève à 15 f le bidon de 25 litres. L’eau de ce forage est financièrement inaccessible pour beaucoup d’entre eux. Notons aussi, qu’il n’existe aucune latrine sur le site d’installation de ces nouveaux déplacés. Les défécations se font à l’air libre et souvent dans des brousses assez distantes des lieux d’habitation, ce qui expose une fois de plus les populations et notamment les femmes, les filles et les enfants à des risques sécuritaires.</p> <p>Les centres de santé les plus proches du site sont la case de santé de Sanguillé (à 1 km du site) et le CSI de Kandadji (environ 2 km du site). Cependant beaucoup n’y partent pas pour des raisons financières car les frais de consultation s’élèvent à 1000f auxquels s’ajoutent les frais des médicaments en cas d’ordonnances. Des activités de cliniques mobiles sont d’ores et déjà amorcées sur le site par les équipes de l’ONG COOPI afin de mener des consultations et prendre en charge les soins des malades.</p>	<p>Cluster WASH -</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l’accès à l’eau potable aux déplacés pour prévenir les maladies liées à la consommation d’eau insalubre - Conduire des sensibilisations pour la promotion de l’hygiène. - Faciliter l’accès à des latrines d’urgence sur le site afin de prévenir les risques sécuritaires liés aux mouvements des déplacés dans la brousse.

	<p>Le volet éducation est tout aussi important. Les informations recueillies auprès des leaders communautaires démontrent que la quasi-totalité des écoles des villages d’origine des PDI concernés ont été fermées à cause de l’insécurité et 75 enfants des déplacés ont dû abandonner leurs cursus.</p> <p>Aucune difficulté d’accès au marché n’a été rapporté par la population.</p>	<p>Cluster éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la reprise des cours aux enfants déplacés ; - Sensibiliser les parents sur l’importance de l’éducation des enfants.
<p>Cohésion social</p>	<p>Aucun conflit n’a été rapporté, notamment en raison de la disponibilité des champs qui ont été récoltés. Les éleveurs peuvent donc y faire paître leur troupeau sans craindre des plaintes des agriculteurs.</p>	
<p>PBS</p>	<p>Les personnes à besoins spécifiques identifiées lors de cette évaluation sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 28 enfants orphelins issus de familles vulnérables ; • 21 personnes de troisième âge ; • 04 personnes ayant un handicap moteur. • 05 personnes âgées cheffes de ménages. • 130 Personnes sans documentation civile. <p>Ces personnes à besoins spécifiques, seront assisté à travers des API, mais nécessite un suivi par les partenaires de protection de la zone.</p>	<p>Cluster Protection</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuer le monitoring pour identifier d’autres cas qui peuvent exister (Protection-DRC).